

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 février 2018

L'an deux mil dix-huit et **le deux février à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents: Messieurs Pierre BAILLY-BECHET, Pierre BOULLY, Stéphane CANTE, Hugues DE BROSES, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

Absent excusé :

Mme Christèle FORET donne pouvoir à Dominique Viot,
Arnaud DE CERTAINES donne pouvoir à Régis Loras

Absents :

Monsieur Jean-Pierre BACHELARD
Brice DUCRUIX
Mme Evelyne MONFRAY

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Date de la convocation : 26 janvier 2018

Présents et représentés : **11**

Date d'affichage : 26 janvier 2018

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Emile Liébaud a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 22 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 2 février 2018.

Ordre du jour

- Ouverture de crédits pour l'achat de matériels et mobiliers (désherbeur et tables pour l'aire des Leynards) au budget primitif 2018
- Proposition de signature de convention avec le Département concernant la création d'un giratoire et d'un plateau surélevé sur le RD96a

Délibérations

N°1 : Ouverture de crédits pour l'achat de matériels et mobiliers (désherbeur et tables pour l'aire des Leynards) au budget primitif 2018

Considérant l'article L1612-1 du Code Général des collectivités territoriales qui autorise l'Assemblée à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice suivant dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dettes,

Considérant la nécessité d'ouvrir des crédits en investissement au compte 2188 sur l'exercice 2018 avant le vote du budget primitif 2018,

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, de procéder aux ouvertures de crédits pour un montant de 5 400 € TTC au compte 2188 pour le règlement de l'acquisition de désherbeur thermique et de tables pour l'aire de Leynards sur le budget 2018 de la commune de Garnerans et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

N°2 : Proposition de signature de convention avec le Département concernant la création d'un giratoire et d'un plateau surélevé sur le RD96a

Monsieur le Maire fait part de la convention reçue du département concernant le projet de travaux pour la création d'un giratoire et d'un plateau surélevé sur la RD96a. Il a émis un avis favorable et nous devons signer la convention précisant et respectant les engagements respectifs.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, **ACCEPTE à l'unanimité des membres présents et représentés, de signer la convention avec le département en précisant et respectant les engagements respectifs.**

Rapport des commissions

Action sociale et culturelle et services à la population

Crise de l'eau potable.

La commune a été informée mardi 30 janvier en fin d'après-midi que, suite aux inondations, l'eau du robinet ne devait plus être bue. Dès mardi un message a été mis sur le panneau lumineux, sur le site Internet de la commune et un robot téléphonique géré par Suez a appelé les habitants dont ils avaient les coordonnées. Mardi à 19h une réunion de crise s'est tenue à Saint Etienne sur Chalaronne avec les communes concernées, le syndicat des eaux et Suez.

Mercredi matin une première livraison de bouteilles d'eau a été reçue à Saint Etienne et nous avons pu faire une distribution mercredi midi au local technique de Garnerans. Les personnes âgées isolées ont été livrées à domicile dans la journée.

Une note d'information a été distribuée dans toutes les maisons dans la journée de mercredi.

Des distributions sont organisées chaque jour de 12 à 13 et de 19 à 20 (sauf dimanche soir).

Monsieur le Maire tient à remercier le premier adjoint Roger RIBOLLET qui a piloté la gestion de crise en son absence mercredi de façon très efficace avec Sandrine Guyennon, les adjoints qui se sont mobilisés immédiatement, les membres du conseil qui participent aux distributions et Thierry Piot, chauffeur routier habitant Garnerans et qui a proposé ses services pour apporter à Garnerans les palettes de bouteilles d'eau livrées de façon centralisée à Saint Etienne.

Livraison de fioul

Une livraison de 18 650 litres au prix de 0,76 € le litre a eu lieu mercredi 31 janvier pour 18 habitants.

CCAS

Le repas des anciens a regroupé 43 convives et 8 membres du CCAS ; l'intervention des enfants qui ont récité des poèmes a été appréciée. 24 colis ont été distribués.

Suite à la dernière réunion de CCAS un courrier va être envoyé aux habitants de 70 ans et plus pour leur proposer de manger à la cantine scolaire le jeudi à partir du 1^{er} mars avec les enfants.

Urbanisme et environnement, bâtiments communaux

Aménagements 2018 : 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Les réponses sont en cours d'analyse par la maîtrise d'œuvre.

Prochaine réunion de commission Urbanisme lundi 5 février à 20h.

Des travaux de renforcement du fossé chemin de la Vallée seront à faire prochainement suite au creusement anormal du fossé.

Finances

Résultat au 31/12/2017 :

Fonctionnement 324 488,49 € en dépenses, recette 359 503,72 €

Investissement dépenses 88 317,54 € recettes 132 305,84 €

Communication fêtes et cérémonies

Le bulletin municipal a été distribué.

La date du 31 mars est choisie pour le nettoyage de printemps.

Etude du coût d'une solution d'envoi de SMS suite à la crise de l'eau afin de pouvoir prévenir rapidement.

Questions / informations diverses

Le chantier de construction SEMCODA au Clos du Cèdre devrait démarrer en avril.

Recensement : 91,5% d'avancement le 02/02/2018 et 68% de renseignement par Internet.

La séance est levée à 22h.

Prochain Conseil le vendredi 9 mars 2018 à 20h30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Dominique VIOT.